

[Le Monde selon les Femmes

Accès aux droits de santé reproductive et sexuelle des femmes migrantes en Belgique

CRISTINA REYNA

*Etude de cas des associations de
femmes migrantes en Belgique
dans le cadre de la Conférence
Internationale des Droits en matière
de santé reproductive et sexuelle,
organisée par la plate-forme
"Population et développement"*

Novembre 2001

INTRODUCTION

Les droits reproductifs et sexuels sont avant tout des droits de choix et d'accès à la santé reproductive et sexuelle et à l'épanouissement de la vie affective. On peut y inclure : l'éducation sexuelle, la défense et la promotion des droits des femmes, l'égalité et l'équité entre les sexes, l'autonomisation des femmes, la santé sexuelle et reproductive, le rôle et la responsabilité des hommes concernant leurs droits et leur santé en matière sexuelle et de procréation. Les programmes de santé reproductive et sexuelle peuvent être des instruments positifs pour l'application des droits humains. Le Monde selon les femmes a voulu entamer un travail de sensibilisation sur la santé reproductive et sexuelle chez les femmes migrantes. Etant donné les conditions et le statut des femmes migrantes dans le pays d'accueil, le concept de santé en tant que droit nécessite une approche particulière.

Dans le cadre du séminaire "Droit et santé en matière de sexualité et de reproduction dans les programmes de coopération des pays européens" qui a eu lieu en novembre 2001, l'ONG a entamé une démarche envers les associations de femmes migrantes afin de :

- sensibiliser les associations de femmes migrantes à l'accès aux droits à la santé reproductive et sexuelle ;
- élaborer, avec ces associations, des recommandations concernant les droits des femmes migrantes et leur accès à la santé reproductive et sexuelle ;

- mettre en valeur les différentes approches des associations de femmes migrantes pour déceler les apports culturels et mettre ceux-ci à profit dans le travail des associations qui s'occupent de la santé reproductive et sexuelle dans les pays du Sud.

L'objectif transversal de la démarche de l'ONG était de sensibiliser les organisations des femmes migrantes à l'importance de participer à la plate-forme "Population et développement". Cette plate-forme a une mission consultative et vise à élaborer des notes politiques en matière de population et développement. Son objectif est aussi d'assurer un suivi des applications des recommandations du Caire. Il est important que les associations de migrant(e)s prennent place au sein de cette plate-forme en tant que représentantes de la société civile du Sud dans le pays d'accueil.

Nous introduirons notre propos en abordant le concept d'accès et de droit à la santé reproductive et sexuelle d'après le "Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire 1994".

Suivront les résultats des interviews avec les associations rencontrées dans le cadre de notre étude. Nous tenterons enfin de situer le thème de la santé reproductive et sexuelle dans un contexte d'égalité de droits.

1 SANTÉ REPRODUCTIVE ET SEXUELLE

En septembre 1994 a eu lieu la Conférence Internationale sur la population et le développement du Caire. L'innovation de cette conférence réside dans le lien qu'elle établit entre la population et le développement durable. Des notions telles que "la santé reproductive" et "les droits de la femme" ont occupé une place centrale dans un accord international relatif à la population.

L'accessibilité universelle aux services de santé reproductive d'ici l'an 2025 est un des objectifs prioritaires de cette conférence. Le programme d'action incite à augmenter l'attention accordée au développement social dans l'économie globale et à soutenir les groupes les plus vulnérables de la population.

Les **droits reproductifs** impliquent :

- le droit pour tout couple et tout individu de déterminer, en toute liberté et responsabilité, le nombre et l'espace-temps des naissances et ce, sur base de l'accès aux informations et aux moyens nécessaires.
- le droit d'atteindre le plus haut niveau de santé sexuelle et reproductive et le droit à l'information et aux services qui le rendront possible.
- le droit de décider de la reproduction, sans discrimination ni contrainte ou violence.

La **santé reproductive** est définie comme "un état de bien-être complet, tant physique que mental et social en ce qui concerne le système reproductif, ses activités et ses fonctions. Il ne s'agit donc pas seulement de l'absence de maladie ou d'infirmité". Elle implique :

- que les personnes soient en mesure d'avoir une vie sexuelle satisfaisante, en toute sécurité ;
- que les personnes aient la possibilité de procréer, la liberté de décider de procréer ou non, et dans l'affirmative, de choisir avec qui, quand, et à quel fréquence. Cela signifie implicitement
- que les hommes et les femmes ont le droit d'être informés, qu'ils disposent des moyens de contraception de leur choix, lesquels sont sûrs, effectifs, acceptables et abordables, mais aussi d'autres méthodes de régulation de la fécondité, pour autant qu'elles ne soient pas contraires à la loi.
- que les femmes aient accès à des infrastructures de santé leur garantissant une grossesse et un accouchement en toute sécurité et qui leur donnent les meilleures chances d'avoir un enfant en bonne santé.

Quand nous parlons de **droits** de santé reproductive et sexuelle nous pouvons y inclure :

- **l'éducation sexuelle** qui suppose l'accès, en matière de santé, à toute information relative au sexe et à la sexualité. Cette éducation sexuelle doit permettre de prendre, en toute connaissance de cause, des décisions en matière d'hygiène et d'activité sexuelle.
- **la défense et la promotion des droits des femmes**, avec pour objectif d'opérer des changements à l'intérieur d'un système, comme la santé, la loi, l'éducation, le parlement et les organisations internationales.
- **l'égalité et l'équité entre les sexes**. La notion d'identité sexuelle recouvre les rapports, les attributs, les rôles, les croyances et les attitudes qui définissent une femme ou un homme dans la société. L'équité entre les sexes exige la pleine reconnaissance des besoins particuliers des femmes, qu'ils aient pour origine les préjugés historiques fondés sur les sexes, les différences biologiques ou les inégalités sociales.
- **l'autonomisation des femmes** qui suppose qu'elles sont capables de prendre les décisions qui concernent leur vie de façon autonome ; qu'elles apprennent à faire valoir leurs droits, qu'elles ont accès aux ressources économiques pour satisfaire ces besoins et qu'elles sont à même de réfléchir ensemble sur leurs expériences et de s'organiser méthodiquement. L'autonomisation des femmes elles-mêmes exige en outre un cadre juridique favorable, l'accès à l'information et aux ressources.
- **la santé sexuelle et reproductive** qui est la capacité pour les hommes et les femmes de vivre une sexualité satisfaisante sans risque de maladies sexuellement transmissibles, de grossesses non désirées, de contrainte, de violence et de discrimination.

• **le rôle et la responsabilité des hommes** concernant leurs droits et leur santé en matière sexuelle et de procréation. Ceci implique que les hommes doivent comprendre et accepter qu'ils sont personnellement responsables de leurs décisions et de leur comportement, qui doivent être basés sur le respect mutuel. La collaboration avec les hommes doit viser l'égalité et l'équité entre les sexes.

Nous pourrions parler de l'épanouissement de la vie affective quand l'individu aura pris conscience de ses droits de santé reproductive et sexuelle et y aura accès.

2 NOTRE DÉMARCHE

Nous avons pris contact avec quelques associations qui travaillent avec des femmes migrantes. Nous leur avons proposé un questionnaire répondant aux objectifs spécifiques de la démarche et nous avons réalisé un entretien avec celles qui ont répondu par écrit ou qui étaient prêtes à nous recevoir.

Le questionnaire servait de guide lors de l'entretien avec la personne de contact de l'association. Les questions et les thèmes du questionnaire ont été traités différemment selon la spécificité de chaque association.

La rencontre était introduite par une explication du concept de santé reproductive et sexuelle, par une explication de la plate-forme Population et développement et par une invitation à participer au séminaire de novembre 2001.

L'entretien se déroulait à la manière d'une discussion sur le thème principal, les projets, l'expérience et le travail de l'association.

A la fin de l'entretien, chacune était invitée à amener des recommandations pour la plate-forme.

2.1 Associations contactées :

"Alegria" Association des femmes Angolaises

Rue Saint-Ghislain, 34 - 1000 Bruxelles.
Tél. : 02/512.75.11

"Anacaona" Association des femmes latino-américaines et des Caraïbes

Rue du Méridien, 10 - 1210 Bruxelles.
Tél. : 02/229.38.02

Biso na Biso

rue de la Senne, 18/8 - 1000 Bruxelles.
Tél. : 02/5137497 - 0498/478216

Centre Jeunes Filles Immigrées

Rue de la Victoire, 34
1060 Bruxelles.
Tél. : 02/537.94.52

Cofesud

Bld. Léopold II, 227 - 1040 Bruxelles.
Tél. : 02/527.44.58 - 0478/99.40.27

Collectif des femmes de Louvain-La-Neuve

Rue des Sports, 19 - 1348 LLN.
Tél. : 010/474769

Collectif EBENE PLUS

Rue Camille Moies, 14 - 4280 Hannut.
Tél. : 019/51.27.69

Dar el Amal

Rue de Ribaucourt, 51
1080 Bruxelles.
Tél. : 02/411.84.44

GAFFI- culture et développement

Rue de la Fraternité, 7 - Bruxelles.
Tél. : 02/219.62.02

Vrouwensten

De Wicken straat, 35 b.1
2650 Edegem.
Tél. : 075/93.28.54 - 03/2884995

3 ENTRETIENS AVEC LES ASSOCIATIONS

Parmi dix associations contactées, nous en avons rencontré quatre. Cette rencontre a permis d'établir des contacts directs avec les membres des associations et de connaître les différentes réalités auxquelles les associations sont confrontées sur leur lieu de travail.

L'objectif de l'entretien était double. Il s'agissait d'abord de prendre connaissance des différentes approches du thème de la santé en général. Le second objectif était de sensibiliser les personnes de ces associations au thème de la santé reproductive et sexuelle.

En général les associations qui nous ont reçues, se sont montrées intéressées par la démarche et le thème proposé.

■ "ALEGRIA" Association des femmes angolaises

Cette association s'occupe principalement des problèmes de la population angolaise immigrée en Belgique.

L'association offre un accompagnement dans la recherche des logements, dans la procédure pour le permis de séjour et la naturalisation. Elle sert aussi de contact auprès de l'ambassade d'Angola en Belgique.

Au niveau citoyen, l'association organise des activités adressées aux enfants de 5 à 11 ans, aux jeunes de 12 à 17 ans, et soutient les jeunes de plus de 17 ans pour qu'ils s'organisent eux-mêmes.

Au niveau international, l'association travaille sur des projets enfants de la rue en Angola. L'association fait de l'aide humanitaire avec des associations de femmes en Angola.

Cette association travaille avec de petits moyens, une personne à mi-temps, beaucoup de bénévoles et un ordinateur utilisé par plusieurs personnes. Le local est également utilisé comme salle de réunion.

— Approche de santé :

La personne rencontrée explique que les femmes angolaises n'ont pas l'habitude de prendre la parole à cause de la colonisation et de la guerre. Elles ont davantage tendance à se cacher et à ne pas parler d'elles-mêmes. Elles gardent leurs problèmes pour elles et ont du mal à les exprimer.

De plus ces femmes, en tant que migrantes, doivent travailler sur leur perte d'identité, souvent liée au processus de l'immigration.

Lorsqu'il s'agit de parler de santé, l'association fait appel à des associations extérieures pour donner un aperçu théorique. Ces dernières ont abordé le corps humain, la ménopause, et le SIDA. Après cette approche théorique, le groupe de femmes se réunit pour échanger sur ces questions de façon plus intime.

La sensibilisation chez les jeunes se passe différemment. Les garçons et les filles sont séparés pour pouvoir aborder les thèmes sexuels sans heurter leur pudeur. De cette manière, les jeunes arrivent à parler de la sexualité plus ouvertement.

La violence est souvent traitée car il y a beaucoup de femmes battues. La peur du divorce est très présente, obstacle qui empêche les femmes de parler librement des violences conjugales.

Quand il s'agit d'interpeller les hommes de la communauté concernant leur rôle dans la santé reproductive et sexuelle, les femmes préfèrent faire appel à des personnes extérieures à l'association. Elles ont l'impression que, de cette façon, le message passe mieux.

Lorsqu'il s'agit de traiter de problèmes touchant le noyau familial, les familles recourent à l'association qui joue un rôle de médiateur familial, pratique très courante dans la culture angolaise.

■ COFESUD: Association qui regroupe des femmes subsahariennes

L'association travaille principalement en Belgique avec les immigrant(e)s africain(e)s et développe aussi des projets de terrain, en Afrique.

Les thèmes principaux sont la santé, la nutrition et la scolarité des enfants de la rue.

Au sein de l'organisation, une association appelée SAB travaille avec des réfugiés africains en Belgique. Cette association s'occupe principalement du SIDA chez les Africains résidant en Belgique.

Le SIDA est un problème important. En effet, les personnes qui viennent en Belgique par des réseaux clandestins ne sont pas soumises aux examens de santé souvent demandés lors de la demande du visa de tourisme ou d'étudiant. Ces personnes ne sont pas spécialement conscientes du problème, d'où l'importance d'une large campagne de sensibilisation destinée à ce groupe spécifique. La précarité des femmes est un thème transversal important à souligner : "les femmes africaines sont pauvres en Afrique et en Belgique", les conditions de vie sont précaires. La santé est donc reléguée au second plan.

Cette association accorde une place particulière à la paix en Afrique. C'est une question fondamentale lorsqu'il s'agit de l'Afrique et des réfugiés africains en Belgique.

Cette association travaille avec des moyens très réduits. Afin d'améliorer son travail, elle aurait besoin d'un soutien structurel et financier fort de la part d'associations désireuses d'établir des partenariats avec des associations de migrants.

■ Centre de jeunes filles immigrées

Centre d'éducation permanente

Ce centre réunit des jeunes filles de 15 à 18 ans qui sont en décrochage scolaire. Ces filles sont, pour la plupart, enfants d'immigrés. Certaines sont nées en Belgique et d'autres sont venues avec leurs parents.

Les régions d'origine les plus représentées sont le Maroc, l'Afrique centrale, l'Equateur et l'Europe de l'Est.

La plupart de ces filles sont issues de familles monoparentales.

Quelques-unes sont déjà mariées ou sont mères célibataires.

Les jeunes filles ayant des problèmes de séjour bénéficient d'un accompagnement administratif dans leur démarche de légalisation.

L'objectif principal du centre est d'accompagner ces jeunes vers une réinsertion tant sociale que professionnelle avec une recherche active d'emploi et une formation de base en horeca.

La fonction du centre est donc d'orienter les filles en décrochage scolaire vers l'emploi. Les formations données ne sont pas seulement techniques : le programme inclut un volet "vie sociale" laissant la place à des débats basés sur la situation et le vécu des participants.

— Approche de santé :

Le thème de la santé reproductive et sexuelle n'est pas abordé comme un cours mais entre dans les différents thèmes abordés lors des cours de "vie sociale". L'approche se fait à partir de films ou de conférences auxquelles les jeunes filles participent.

La peur de la sexualité est très visible, il faut donc aborder la question avec prudence. Néanmoins, à partir du moment où certaines barrières tombent, on se rend compte que la sexualité n'est pas un tabou, mais qu'il convient de l'approcher différemment selon la culture de chacune.

Les thèmes qui sont traités le plus souvent sont ceux de la contraception et de l'éducation des enfants.

L'obligation du mariage (mariage forcé) est très courante chez les jeunes filles issues des familles marocaines. Elles sont souvent mariées à des hommes qui habitent au Maroc et qu'elles ont vu une fois à peine. C'est un acte de viol tant physique que psychologique et difficilement accepté comme tel par elles. La peur du père reste aussi très présente. Lors de discussions autour du thème tel que le viol, les jeunes filles qui l'ont subi en parlent souvent au nom d'une autre personne, comme s'il s'agissait d'un événement vécu par des tiers. C'est seulement après une longue discussion que le vécu peut être personnalisé et travaillé.

Selon la personne rencontrée, le travail avec ces jeunes filles est de la sensibilisation. C'est un premier pas vers la conscientisation de leurs propres droits. Les thèmes traités sont d'un niveau très basique. Il n'existe pas de matériel sur la sexualité conçu spécialement pour ce public. En effet, il est généralement destiné aux enfants ou aux adultes, mais pas à un public jeune, d'adolescentes d'un niveau d'études élémentaire.

Le rôle que jouent les parents est primordial, d'où l'importance d'élaborer un travail de sensibilisation avec eux.

Le centre travaille en relation étroite avec d'autres centres d'éducation permanente, notamment avec le Service Social des Etrangers, le planning familial des Marolles et l'association 29 rue Blanche. Quelques thèmes de travail ont été proposés par la personne de contact du Centre :

- Travail sur le thème de la toxicomanie : beaucoup de jeunes filles ont des frères touchés par le problème.
- Au niveau communal, il faut parler du manque d'accueil et de garde pour les enfants.

- Le manque de réseaux d'information sur les différents thèmes.
- L'accès gratuit à l'avortement.
- Comment travailler le thème de la responsabilisation des hommes concernant la sexualité?
- Il faudrait créer une formation en santé interculturelle pour les animateurs(trices).

■ Collectif des femmes de Louvain-la-Neuve : association de réinsertion socioprofessionnelle.

L'objectif de cette association est d'être un lieu d'accueil des femmes migrantes arrivées à l'Université Catholique de Louvain.

L'association est reconnue en tant qu'organisme de réinsertion socioprofessionnelle pour les femmes migrantes. La réinsertion socioprofessionnelle se comprend aussi comme un moyen d'émancipation des femmes éprouvant des difficultés d'adaptation au pays d'accueil. Les cours ne sont pas seulement technique, car la citoyenneté, par exemple, est un vecteur fondamental dans la réinsertion.

Des thèmes comme les droits des femmes migrantes, leurs conditions de vie, leur vécu, leur identité personnelle et l'accès aux droits fondamentaux sont souvent traités lors de conférences, cours ou tables rondes.

Les femmes qui participent aux formations du Collectif des Femmes sont de diverses nationalités et de niveaux d'études diverses. Les thèmes sont donc traités à différents niveaux.

— Le programme Alpha-Santé :

Dans le cadre de cours d'alphabétisation, l'association aborde des thèmes relatifs à la santé. Cette thématique est traitée en collaboration avec l'Espace Santé d'Ottignies et du planning familial de LLN.

Les objectifs de ce programme sont :

- Permettre aux femmes des différents quartiers de la ville de se retrouver et de partager des expériences et des inquiétudes. Trouver en même temps des réponses à des questions très précises sur des thèmes traités.
- Sensibiliser ces femmes à la nécessité d'améliorer les conditions d'hygiène pour éviter une série de pathologies.
- Informer les femmes sur les différents aspects du système de santé belge (mutualité, soins, services, locaux de santé, etc.)

Pour concrétiser les objectifs, l'association organise des séances de santé participatives, où chaque femme exprime à tour de rôle ses motivations et ses attentes. Après avoir dégagé les éléments communs dans les attentes, le médecin organise un exposé sur un des thèmes exprimés. Cet exposé se fait au moyen d'images et de dessins illustrés.

L'exposé est suivi d'un débat qui permet d'apporter des réponses précises aux questions posées ainsi que des conseils, des outils et des recommandations.

Les premiers thèmes traités au cours de ces séances furent les maladies infantiles, la vaccination et les allergies. La deuxième année, elles ont abordé les troubles intestinaux et les problèmes gynécologiques. Suite à la séance sur les problèmes gynécologiques, plusieurs femmes qui n'osaient plus aller chez le gynécologue ont fait la démarche de s'y rendre.

Les femmes qui participent au cours d'Alpha-santé trouvent les séances enrichissantes. Pour elles, c'est une manière d'évoluer, d'avoir une vision différente et plus proche de la réalité environnante.

Ce type de programme est une façon d'approcher l'accès aux droits de santé. L'introduire dans le cadre d'un cours d'alphabetisation permet aux femmes de s'approprier le thème par leur vécu

personnel. Elles font plus facilement le pas vers la responsabilisation et vers l'exercice de leurs droits.

La responsabilisation des hommes dans l'aspect des droits de santé reproductive et sexuelle n'est pas traitée.

3.1. Le résultat des entretiens.

Le contexte des associations.

Il est important de différencier deux types d'associations. Les premières sont les organismes de réinsertion socioprofessionnelle pour femmes migrantes : reconnues par l'Etat, elles bénéficient d'infrastructures professionnelles adéquates à la mise en pratique des programmes.

Les programmes sont adressés à des personnes de niveau scolaire primaire. La réinsertion professionnelle reste dans les domaines de l'Horeca, du nettoyage, de la couture, etc. Les cours sont techniques mais ils intègrent une vision sociale et citoyenne, ils correspondent aux critères de l'éducation permanente.

Les personnes qui y travaillent sont belges ou immigrées de seconde génération.

Les deuxièmes sont les associations créées par les femmes migrantes elles-mêmes. Ce sont des a.s.b.l. ou des associations qui ont un statut légal, mais qui n'ont pas une reconnaissance en tant qu'organisme d'éducation permanente ou de réinsertion socioprofessionnelle. Certaines ont un statut d'ONG mais ceci n'implique pas l'obtention de subsides. Les moyens sont très précaires, le travail se réalise souvent de façon bénévole, l'infrastructure est minime.

Ces associations s'adressent à un public spécifique des personnes qui ont créé l'association (Africaines, Arabes, etc.) Les thèmes abordés concernent le vécu des migrant(e)s ici en Belgique et la réflexion sur la situation sociale et

politique du pays d'origine.

Les deux types d'associations offrent des services de guidance et d'aide sociale concernant les difficultés administratives et légales, tant pour les personnes ayant des papiers en règle que pour celles qui ne sont pas régularisées.

→ L'approche vers la santé reproductive et sexuelle.

Le concept de droit de santé reproductive et sexuelle n'est pas assimilé en tant que tel et est directement renvoyé au planning familial.

Le thème de la santé reproductive et sexuelle n'est donc pas un cours en soi. Pour approcher la santé reproductive et sexuelle, il faut d'abord passer par le vécu quotidien (par exemple : la santé des enfants et des jeunes ou d'autres problèmes de santé des femmes, etc.) Pour aborder ces thèmes, les associations utilisent différents moyens selon le public. Conférences, films, ou expositions sont toujours suivis de débats conduisant à la réflexion.

L'approche des thèmes se réalise en collaboration avec d'autres associations plus spécialisées comme les plannings familiaux, les maisons médicales, le Service Social des Etrangers ou les universités.

Les thèmes soulevés plus facilement sont les violences conjugales, la toxicomanie des adolescents (ce cas est spécifique aux jeunes garçons) et la contraception. Il existe des thèmes plus difficiles à aborder mais qui sont pourtant très présents, comme le mariage forcé, le SIDA, le viol (conjugal ou incestueux).

Le terme Genre, n'est pas intégré dans les associations. Il existe encore une méconnaissance du sujet pour celles qui ne sont pas en contact avec des mouvements de femmes. Néanmoins, les programmes visent l'autonomisation des femmes. Ce qui n'est pas encore intégré au travail, c'est le rôle

des autres acteurs : responsabilisation des hommes, rôle des parents, etc.

Les associations d'éducation permanente ciblent les femmes qui participent aux cours, mais les autres personnes de la famille ne sont pas touchées directement. Les autres associations touchent souvent un public plus large : les familles, les pères ou les époux.

Dans la spécificité du vécu des femmes migrantes, l'appropriation du thème de la santé reproductive et sexuelle n'est pas, à première vue, une priorité. La priorité est donnée à l'emploi, à la régularisation des papiers, du logement, à l'apprentissage de la langue et à l'insertion dans la société d'accueil.

4 RÉSULTATS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

Sensibiliser les associations de femmes migrantes à l'accès aux droits de santé reproductive et sexuelle :

Nous avons constaté qu'étant donné la situation économique souvent précaire de ces femmes, l'exercice de leurs droits à l'accès à la santé reproductive et sexuelle ne se présente pas comme une priorité, d'où l'importance du travail de sensibilisation à l'exercice de ce droit.

Une fois que les femmes en prennent conscience, elles font le pas vers l'exercice de leurs droits. Elles deviennent même demandeuses et participent à l'approche du thème.

Des moyens sont à mettre en œuvre pour faciliter l'accès à l'information et permettre la création d'outils adéquats à la sensibilisation de ce public.

Elaborer, avec les associations de femmes migrantes, des recommandations concernant les droits des femmes migrantes et leur accès à la santé reproductive et sexuelle :

Les associations qui ont participé aux entretiens étaient au début plutôt demandeuses d'information. Une fois le thème expliqué, les femmes rencontrées ont apporté les recommandations exposées ci-dessous.

Pour les associations de femmes migrantes, les recommandations portent plus sur leur vécu et sur les besoins d'infrastructure pour fortifier leurs associations et leur travail avec le public. Elles ont aussi apporté des recommandations au niveau de la coopération belge au développement étant donné leur implication dans le domaine. Elles ont préparé ces recommandations pour les présenter et en discuter lors de la Conférence Internationale sur les droits en matière de santé reproductive et sexuelle dans la coopération belge.

Les associations d'éducation permanente qui travaillent avec les femmes migrantes étaient plus demandeuses d'outils pédagogiques et de moyens pour approfondir leur travail de sensibilisation. Elles avaient plus de recommandations à faire au niveau des instances locales (garderies, organismes de médiation sociale, etc.)

Mettre en valeur les différentes approches des associations de femmes migrantes pour voir les apports culturels dans le travail des associations qui s'occupent de la santé reproductive et sexuelle dans les pays du Sud :

Les associations font déjà un grand travail avec leur public. Elles ont des réseaux et des contacts pour diffuser une information ponctuelle concernant les thèmes choisis. Elles ont une grande richesse à ce niveau. Malgré cela, leur travail n'est pas suffisamment mis en valeur dans le cadre de la coopération belge. Il n'existe pas assez de contacts avec les ONG.

Leur participation au séminaire a été un pas vers la connaissance mutuelle des deux secteurs.

Il reste encore beaucoup à faire, la création de réseaux et d'espaces de rencontres à mettre en place.

La participation de ces associations doit être lancée et soutenue par les ONG et les institutions qui en ont les moyens. Des mécanismes d'accès à l'information sur les droits en matière de santé reproductive et sexuelle sont à créer et à diffuser.

Lors de la conférence internationale, les femmes des associations étaient très présentes. Elles ont participé activement aux ateliers. Elles ont proposé des thèmes de discussion importants et les recommandations ont été présentées aux instances politiques.

Les femmes des associations ont dit leur intérêt de participer à la plateforme "Population et Développement".

5 CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Parler d'accès aux droits de santé pour toutes et tous :

"L'accès aux soins de santé est une question sociale, économique et politique et par-dessus tout un droit humain fondamental. La pauvreté, les inégalités, la violence et l'injustice sont sources du mauvais état de santé et de décès dans de nombreux pays à faible revenu. La santé pour tous requiert de revoir l'impact de la mondialisation dans un cadre socio-économique et politique cohérent visant à soutenir le développement humain durable". Déclaration d'Anvers, octobre 2001

L'accès aux droits de santé efficaces, adéquats et équitables sont une condition essentielle pour améliorer les conditions de vie des personnes et lutter contre la pauvreté.

Cette lutte contre la pauvreté doit se penser non seulement pour les pays du Sud, mais elle doit aussi s'appliquer à la réalité des pays du Nord.

En Europe, les groupes les plus sévèrement affectés par la pauvreté et l'exclusion sociale incluent les femmes en tant que mères isolées et leurs enfants, les femmes victimes de la traite et d'autres formes de violence, réfugiées, domestiques migrantes, migrantes nouvellement arrivées, travailleuses clandestines et les jeunes filles enfants des migrantes. L'exclusion sociale se manifeste par la difficulté d'accès aux ressources et aux services de base de la société (soins de santé, logement, prestations d'aide sociale, protection sociale). Elle se manifeste également par l'absence de services adaptés ainsi que la discrimination au niveau des prestations de services dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle. En raison de la nature structurelle de cette discrimination, l'exclusion a des répercussions à long terme sur la qualité de vie de ces femmes et les enfants de la deuxième et troisième générations ont tendance à en 'hériter'. De nombreuses femmes migrantes sont prises dans un engrenage de pauvreté et de privations dont elles ne peuvent sortir que par la mise en place de stratégies adéquates.

Emploi, éducation et émancipation

> Emploi

Aujourd'hui, les droits d'émancipation et d'autonomisation des femmes sont pris en compte dans les programmes gouvernementaux. En Belgique, les associations d'éducation permanente pour femmes sont nombreuses, néanmoins la plupart des programmes adressés aux femmes migrantes n'offrent que des formations typiquement liées aux secteurs traditionnels (comme l'horeca, le nettoyage, la couture, etc.) et aux secteurs informels. Ces secteurs restent précaires et ne garantissent pas une autonomisation des femmes à long terme.

Il est important de tenir compte de cette réalité lorsqu'on parle d'accès aux droits de santé reproductive et sexuelle car dans des situations si précaires, ces droits sont rarement considérés comme une priorité par les femmes migrantes. Leurs priorités sont plus immédiates : l'emploi, la régularisation des papiers, le logement, l'apprentissage de la langue et l'insertion dans la société d'accueil. Cependant, le thème de la santé reste très présent dans les conversations et les réflexions informelles entamées par les femmes dans le cadre des cours.

> Education

Les objectifs sont de faire prendre conscience aux femmes migrantes que leurs droits reproductifs et sexuels sont avant tout les droits de choix et d'accès à la santé reproductive et sexuelle. Il est aussi question de leur droit à l'éducation sexuelle, à la défense et la promotion des droits des femmes, à l'égalité et l'équité entre les sexes, à la santé sexuelle et reproductive, au rôle et à la responsabilité des hommes concernant leurs droits et leur santé en matière sexuelle et de procréation et à l'autonomisation des femmes. Tout cela relève en effet d'un travail de sensibilisation et d'éducation permanente.

Les associations utilisent différentes façons pour aborder le sujet. La sensibilisation passe d'abord par le vécu quotidien, la vision de films, des conférences, des débats. Cela permet aux femmes de s'approprier la notion à partir de leur vécu personnel et aide à faire le pas vers la responsabilisation et l'exercice de leurs droits.

Une fois le thème lancé dans la conversation, on s'aperçoit que les sujets sexuels ne sont pas tabous dans les autres cultures. Ce qui change, c'est la façon de s'en approcher, de les contourner. Les sujets sont très proches les uns

des autres, car ils sont en lien direct avec la situation souvent précaire de ces femmes.

Les thèmes pathologiques (comment traiter une maladie, les allergies, des troubles, etc.) sont plus facilement abordables et la proposition de ce type de thèmes permet de s'approcher de thèmes plus intimes. Ces derniers touchant, de façon plus profonde, le statut de la femme (viol, violences conjugales, etc.) viennent dans un deuxième temps, suite à des demandes personnelles et spécifiques à chaque expérience.

> Emancipation

Le rôle des associations de femmes migrantes est fondamental dans cette approche. Elles connaissent leur public et la façon de s'adresser à lui dans un contexte multiculturel. Ces associations offrent la possibilité d'intégrer les différents acteurs de leur communauté (pères, adolescents, enfants), pour sensibiliser aux droits de santé reproductive et sexuelle. Leur grand atout : les femmes s'y rendent spontanément. Elles font une démarche vers l'association, ce qui est déjà en soi un geste de sensibilisation et de conscientisation d'accès aux droits.

Le manque de moyens et la précarité des conditions de travail ne permettent pas à ces associations d'aller plus loin dans le processus. Le concept d'émancipation des femmes reste un concept dont les femmes prennent conscience mais qui n'est pas encore de l'ordre du vécu.

Les associations de réinsertion socio-professionnelle agissent dans le contexte de la recherche d'un emploi. Elles ont plus de moyens que les associations de femmes migrantes mais la démarche est différente. Les femmes s'y rendent dans un cadre institutionnel. La plupart d'entre elles sont envoyées par le CPAS ou l'ORBEM dans une démarche de réinsertion au travail.

Dans les deux cas, la condition des femmes ne change pas. Elles restent cantonnées dans des secteurs précaires ne favorisant pas leur autonomisation à long terme.

L'accès aux droits de santé reproductive et sexuelle

Parler d'accès aux droits de santé reproductive et sexuelle doit impliquer l'intégration des programmes qui visent à renforcer les structures existantes dont les femmes sont elles-mêmes actrices. Cela doit aussi impliquer de donner les moyens nécessaires à l'intégration des femmes migrantes dans les pays d'accueil. La prise de conscience de ces droits passe par l'accessibilité aux structures offertes par la société et en particulier, en dispensant des cours sur la langue et la culture du pays d'accueil à des prix abordables, en établissant des centres de soutien proposant des conseils juridiques gratuits et des soins de santé, tout en s'assurant que ces services sont délivrés dans leur langue maternelle et en mettant à disposition des femmes migrantes des services de garde d'enfants de bonne qualité et à des prix abordables.

Les moyens des associations doivent être renforcés en créant des outils appropriés à la sensibilisation du public des femmes migrantes, en présentant des personnes qualifiées (animateurs(trices) à la santé interculturelle), en offrant des moyens structurels aux associations de femmes migrantes pour qu'elles puissent avancer dans leur démarche (faciliter les subsides, améliorer les conditions de travail) et en soutenant la création de réseaux de travail et de réflexion sur les pratiques des différents secteurs.

La recherche en matière de santé doit aller au-delà de la mise au point de nouveaux médicaments. Elle doit compren-

dre la recherche sur l'amélioration des mécanismes existant, l'amélioration des structures et des programmes, la recherche de changements et d'adaptations psycho-sociologiques des individus à leur société. La notion de genre doit être présente dans les recherches car l'accès aux droits de santé reproductive et sexuelle ne peut pas se concevoir en dehors de la notion de genre.

Beaucoup de programmes et de projets visent à favoriser les conditions de santé des personnes réfugiées, des déplacés (dans les cas des pays en guerre), etc. Cependant, on parle très peu des cas des femmes migrantes dans les pays du Nord. On pourrait difficilement parler d'égalité entre les sexes, de droit à l'éducation sexuelle, d'accès à la santé sexuelle et reproductive, de procréation et de responsabilité des hommes concernant leur sexualité dans un contexte d'exclusion sociale et de précarité.

La défense et la promotion des droits des femmes migrantes, de leur autonomie et de leur émancipation doivent être pris en compte à partir d'un contexte d'égalité sociale et juridique qui permettrait aux femmes migrantes de s'approprier leurs droits au même titre que les femmes du Nord.

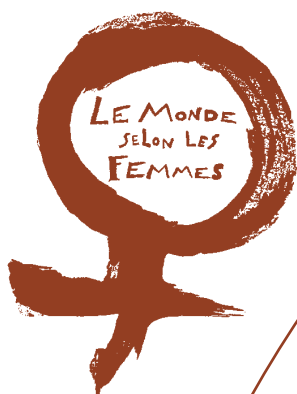
BIBLIOGRAPHIE

- 1 Globalisation y Género. Editorial SINTESIS, SA. Madrid, 1999
- 2 Renforcer les droits des femmes dans une Europe multiculturelle. Lobby Européenne des femmes. Texte du 7/7/2001

Editrice responsable :
Marcela de la Peña - 2001

- GT Genre et Migration:
Florence Mbele,
Jeannine Moninga,
Cristina Reyna,
Poupette Choque,
Marie-Thérèse Ndumba,
Zaida Ferrando,
Marcela de la Peña,
Honorine Lusekubanza.
- Corrections :
Cilou, Carine Sauvenière
- Mise en page :
M-N Jacmin ©
- Impression :
De Biolley

Dépôt légal :
D/2002/79260205 ©



Le Monde selon les femmes - asbl

18, rue de la Sablonnière

1000 Bruxelles

Tél. : + 32 (0)2 223 05 12

Fax : + 32 (0)2 223 15 12

E-mail : info@mondefemmes.org

Site web : www.mondefemmes.org

Avec le soutien du Ministère Fédéral
de l'Emploi et du Travail, Madame Laurette Onkelinx

